

Master droit international

Par **Dbs_Louis**, le 18/09/2022 à 16:54

Bonjour à toutes et à tous,

Actuellement en L3 Droit-européen, avec 11 de moyenne durant ma L1 et L2, je me demandais si j'avais mes chances de me faire accepter dans un master de droit international à des universités comme Lyon 3, Lille, Cergy ou Caen par exemple, et quelle moyenne devrais-je viser ce 5ème semestre pour maximiser mes chances ?

A noter que je n'ai jamais redoublé, que j'ai fait un stage dans un cabinet d'avocat de droit public et dans un cabinet de droit international, tous deux d'une semaine chacun, et que je suis en licence de droit-européen bien évidemment. Cependant, je viens d'une université de province...

Merci d'avance tout le monde pour vos réponses !

Par **jeandelaveille**, le 19/09/2022 à 16:05

Hello parmi les masters de droits internationales certains sont plus demandées que d'autres:

- les masters à visées affairistes sont plus demandés donc plus exigeants ;
- les masters à visées institutionnelles sont demandées mais quand même moins que les affairistes.

Honnêtement le fait d'avoir fait des stages mêmes de quelques jours c'est déjà un plus. Pour la moyenne, c'est bête à dire mais il faut viser le plus loin possible, certains sont pris à 12, comme d'autres sont refusés à 14. Et cette histoire de province/Paris c'est un mythe qui n'a pas de sens. Si vous regardez les promos de n'importe quel master en général il y'a 60% d'étudiants originaires de la fac et les autres de diverses facs. C'est comme ça partout pratiquement. Les profs privilégient toujours dans une certains proportion leurs propres étudiants. Donc si vous visez un master parisien, ne vous discriminez pas.

Par **Dbs_Louis**, le 19/09/2022 à 16:21

Je te remercie énormément du temps que tu as consacré à me répondre, c'est fort gentil de ta

part !

C'est vrai que j'ai oublié de préciser que je visais un master de droit international public, qui a mon sens peut m'être accessible mais forcément il va falloir que je me bouge un peu plus pour ce semestre, surtout que j'ai pris droit international public en matière à TD.

En tout cas, ta réponse a clarifié beaucoup de points sur lesquelles j'avais des doutes et pour cela je t'en suis très reconnaissant !